

ASSOCIATION POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DE COLOMBIER - FONTAINE

1 rue de la Libération – 25260 - ETOUVANS – Tél. 03 81 93.63.40

Compte-rendu de Réunion du 25 Septembre 2016 à 9h30

Présents : C. BAN, J. BARON, S. BATAILLARD, P. BIENMULLER, J. BÉGUÉ, A. GALLIOT,
D. KUDELKA, B. PERROTEY, J. POULETTE, Y. TOCHOT, J. VALET

Absents: D. LUTTENAUER, D. BONGARDEN, A. CHOIGNARD, G. DACOSTA, E. BLOND (excusés).

ORDRE DU JOUR

- 1 – Mot du Président
- 2 – Repas annuel du Comité de l'AAPPMA
- 3 – Poursuite nettoyage ruisseau le « Bief ».
- 4 – Evolution des cartes de pêche.
- 5 – Pêches d'inventaire réalisées par la Fédération.
- 6 – Bilan de l'alevinage 2016.
- 7 – Formation des écoles de la CC3C.
- 8 – Mise à l'eau des « Beussières ».
- 9 - Validation des Commissions de l'AAPPMA.
- 10 – Questions diverses.

1. Le Mot du Président :

Le Président Yves TOCHOT accueille les membres présents du Comité et les remercie de leur présence.

2. Repas annuel du Comité de l'AAPPMA :

La date retenue pour le repas annuel des membres du Comité et de leur conjoint est fixé au Vendredi 28 Octobre 2016 à 19h30. Restaurant choisi : « La Pierrade à Appenans ». Participation forfaitaire de 7€50 par personne. Merci à tous les membres du Comité de confirmer leur présence au Président ou au Secrétaire avant le 15 octobre 2016.

3 . Poursuite nettoyage ruisseau le « Bief ».

Comme prévu, la Société « Pierrot » de Gémonval est venue passer un engin de nettoyage tout le long du ruisseau rendant les abords de celui-ci très propres et accessibles aux pêcheurs et promeneurs. Ces travaux ont été effectués vendredi 23 septembre de 9h00 à 13h00. **Il faut souligner que ce travail a été réalisé grâce à une subvention exceptionnelle de la Mairie de Colombier-Fontaine qui est partie prenante dans la réhabilitation de ce beau ruisseau.**

Il reste malgré tout de gros embâcles dans le ruisseau qui seront enlevés prochainement par la Société de pêche de Colombier-Fontaine. 2 dates sont déjà retenues pour effectuer ces travaux : Jeudi 6 octobre et Samedi 8 octobre à partir de 8h00 du matin. Les personnes désireuses de nous prêter mains fortes sont invitées à nous rejoindre sur les bords du ruisseau à ces dates. Il va de soi qu'en cas de pluie, les travaux seront remis à plus tard. Merci d'avance !

Toujours concernant ce beau ruisseau, la Mairie de Colombier-Fontaine devrait recevoir d'ici la fin 2016 trois propositions d'aménagement du ruisseau suite à des réunions entre l'ONEMA, La Fédération de pêche du Doubs, l'Agence de l'eau ayant pour objectif de redynamiser le ruisseau, préserver les habitations et les champs des inondations et ré oxygéner l'eau du ruisseau afin que les habitants (truites et autres poissons) retrouvent un habitat propice à la reproduction. Une copie de ces propositions sera transmise à la Société de pêche de Colombier-Fontaine afin qu'elle puisse apporter son avis sur les différentes solutions avant l'enclenchement des travaux.

4. Evolution des cartes de pêche :

En date du 25 Septembre 2016 (carte de membres actifs)

Type de cartes	2015	2016	écart
majeures	107	95	- 12
urne	21	14	- 7
découverte femme	6	9	+ 3
mineurs	13	13	- =
nuît	15	10	- 5
grand est	0	1	+ 1
Total	162	142	- 20

Soit : - 20 cartes membres actifs soit 12.35 %

Après analyse, les causes de cette baisse sont dues essentiellement à une saison qui a mal démarrée avec un temps pas toujours propice à la pêche : Saison pluvieuse, orage, hauteur des cours d'eau très fluctuante, impossibilité de pêcher la truite au Doubs, trop d'eau, et ensuite le niveau des cours d'eau très bas qui n'a pas arrangé les choses etc....

Sinon mis à part quelques désistements au niveau des pêcheurs de notre AAPPMA nous enregistrons tout de même 44 nouveaux membres dans notre société. De bon augure pour la saison prochaine !

5. Pêches d'inventaire réalisées par la Fédération :

Des pêches d'inventaires ont eu lieu dernièrement à Beaulieu / Noirefontaine / Bremoncourt à l'initiative de l'ONEMA de la Fédération de pêche du Doubs et des AAPPMA locales.

Environ 80 personnes ont participé à ces pêches qui ont donné de très bons résultats. Ces pêches seront renouvelées périodiquement afin de suivre l'évolution des familles de poissons dans ces cours d'eau.

Prélèvements d'eau dans le « Gland » avec analyse dans différents labos afin de connaître la qualité de l'eau dans ce cours d'eau.

6 . Bilan de l'alevinage 2016 :

Petit rappel de ce qui a été fait en 2016 au niveau alevinage :

LIEUX D'ALEVINAGE 2016

27 JANVIER 2016 :

50 kg de Brochetons + 50 kg de petits Sandres

Env.125 pièces répartis de la façon suivante :

Doubs :

15 brochets + 15 sandres derrière Garage Taverne,
65 brochets + 65 sandres mise à l'eau des « Beussières »,
15 brochets + 15 sandres Saint-Maurice-Colombier,
15 brochets + 15 sandres avant barrage du Châtelot,
15 brochets + 15 sandres après le barrage du Châtelot.

50 kg de petites perches (Poids 80 gr pour 15cm)

Env.625 pièces réparties de la façon suivante :

10 kg derrière chez Taverne (= 125 perches)

20 kg à la mise à l'eau des « Beussières ». (= 250 perches)

20 kg répartis dans les 4 biefs du Canal soit 5 kg par bief (= 250 perches dont 65 perches par bief)

100 kg de Carpes (Poids 800 gr soit 120 carpes)

25 kg dans chaque bief du canal. (= 30 carpes par bief)

Ouverture du 13 mars 2016 :

125 kg de truites arc en ciel (375 spéc.) au canal dans les 4 biefs entre Colombier-Fontaine et Blus-sans.

Ouverture du 1^{er} mai 2016 :

250 kg de truites arc en ciel (750 spéc.) au Doubs entre Colombier-Fontaine et Saint-Maurice-Colombier.

A noter que l'action truites au canal à l'ouverture de Mars dernier à donner d'excellent résultats et sera sans doute reconduite en 2017.

Concernant l'alevinage 2017, une concertation aura lieu très prochainement entre les membres du Comité pour définir les actions à mettre en œuvre ainsi que les types de poissons et lieux d'alevinage pour la saison 2017.

7. Formation des écoles de la CC3C :

Après 2 années très chargées au niveau de la formation des jeunes élèves des écoles primaires de la CC3C et du collège de Bethoncourt, celle-ci ne sera pas reconduite en 2017.

Il faut attendre le renouvellement des élèves des classe CE1/CE2 et CM1/CM2 pour pouvoir poursuivre cette formation très appréciée des écoliers comme de leurs professeurs.

L'objectif de la Fédération Nationale de la pêche étant de former et sensibiliser les jeunes à ce loisir « la Pêche », l'AAPPMA de Colombier-Fontaine a été depuis 2015 le précurseur, le chef de file en la matière avec plus de 365 élèves formés sur les différents cours d'eau, le cycle de l'eau et la vie dans les rivières. Une subvention exceptionnelle nous a été accordée à notre AAPPMA par la Fédération afin d'aider aux dépenses consécutives à ces formations en classes et sur le terrain.

8. Cale de mise à l'eau des « Beussières » :

On a pu constater ces derniers temps un regain d'activités au niveau du parcours desservit par la mise à l'eau des « Beussières ». Preuve que cette cale a son utilité tant pour des petites que pour des plus grandes embarcations. Elle permet aux pêcheurs équipés de barques de mieux explorer la zone de pêche allant de la passerelle de Longevelle jusqu'au pont du chemin de fer situé avant le barrage du Châtelot .

9. Validation des Commissions de l'AAPPMA.

Des commissions vont être créées afin de répartir les différentes responsabilités au sein de notre AAPPMA. Celles-ci seront chargées d'étudier et émettre des propositions au Comité, seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires courantes de l'AAPPMA.

Une réunion exceptionnelle aura lieu prochainement pour bien fixer les règles en la matière et désigner les personnes chargées de chaque commission.

10 – Questions diverses :

Achat étang de Dampierre sur le Doubs :

Concernant l'achat d'un étang situé à Dampierre sur le Doubs et sa gestion par notre AAPPMA ; les membres du Comité, à l'unanimité s'étant opposés à cet achat, notre Président a donc stoppé la transaction.

Véloroute pour rappel :

Pour faciliter l'accès de la pêche le long de la véloroute, le Département souhaite poursuivre ses concertations avec la Fédération de pêche en vue de finaliser la réalisation de ce programme et d'en mesurer les impacts.

Passe à poisson barrage du Chatelot :

La Fédération Départementale effectue des relevés tous les 15 jours au niveau de la passe à poissons du barrage du Châtelot dans le but de vérifier son bon fonctionnement. Cette passe à poissons pourrait servir de référence pour d'autres infrastructures.

Garde Pêche Particulier :

Benjamin Perrotey, notre futur 2^{ème} Garde Pêche Particulier, doit prêter serment au niveau du tribunal de grande instance de Montbéliard afin de pouvoir exercer sa fonction en 2017.

Il doit prendre ses dispositions afin d'obtenir au plus vite son assermentation pour exercer sa fonction.

Poissons Chats :

Il semblerait que ces poissons soient moins présents dans les biefs du canal en particulier dans les biefs de Saint-Maurice-Colombier et Blussans. Merci aux pêcheurs de notre AAPMA de remonter l'info. s'ils aperçoivent des boules noires d'alevins en surface dans les biefs du canal.

Parcours Pêche de Nuit :

Certaines pancartes ont été enlevées de leur support. Acte de malveillance ou autres... La Fédération est prévenue et notre garde particulier assurera une surveillance plus accrue tout au long de ces parcours.

Une pancarte « interdiction de pêcher » a été également déchaussée à Saint-Maurice-Colombier. Notre Garde Particulier accompagné d'un membre du Comité remettra la pancarte en place. Cause possible : choc au passage d'un engin de nettoyage sur les berges du canal ?

Cales de mise à l'eau :

Nous allons demander à la Fédération s'il existe une liste de recensement des mises à l'eau dans le département du Doubs. Si tel est le cas, nous vous communiquerons cette information lors du prochain compte rendu.

Friture de « chevesne » :

Pour les amateurs de friture, certains membres de notre comité nous indiquent que la friture de « Chevesne » est excellente coupée finement. Les chevesnes étant en grand nombre dans nos cours d'eau. Avis aux amateurs.

Belles prises :

Et pour finir, quelques belles prises dans notre secteur :

Brochets : 1m03 – 1m01 – 80cm – 70 cm – 61 cm et d'autres..... canal et Doubs

Perches : 46 cm – 50 cm – et d'autres.... canal et Doubs

Sandre : pas mal de petits sandres remis à l'eau au canal

Silures : 1m35 – 1m10 – 1m05 – et des petits.... canal et Doubs

Carpes : 78 cm remise à l'eau au Doubs et d'autres au canal

Truites : de belle prise au Doubs : 36cm – 38 cm – et une prise exceptionnelle + 60 cm en pêchant à la plombée au vif. Bravo à ce pêcheur émérite.

Fin de la réunion du Comité à 11h 30.

Le Secrétaire
Jacques POULETTE

Le Président
Yves TOCHOT